



## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis n° 2020 - 10		
<b>Avis direct</b> (expert délégué) <b>Date : 18/02/2020</b>	<b>Objet : Dégradation de sites de reproduction de Cigogne blanche à Oberbronn (67)</b>	<b>Avis : Favorable avec recommandations</b>

### Contexte

La régie intercommunale d'électricité de Niederbronn-Reichshoffen doit procéder à des travaux de sécurisation des réseaux de distribution public d'électricité. 3 poteaux électriques sont occupés par des nids de Cigogne qui présentent un risque sur le réseau électrique, mais également pour les Cigognes elles-mêmes. La régie a donc décidé de surélever les nids en plaçant sur chaque poteau une assise permettant d'accueillir le nid de Cigogne.

Les travaux sont effectués pendant l'hiver 2019-2020, avant le retour des Cigognes.

### Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de Cigogne blanche ?

### Supports de réflexion

CERFA

Photos et localisation des nids

### Analyse du CSRPN

*Expert délégué : Bruno FAUVEL*

Il est possible qu'à la signature de cet avis les cigognes soient déjà de retour sur les nids. Le CSRPN est favorable aux opérations de surélévation des nids à condition qu'ils ne soient pas occupés au 18 février. Dans le cas contraire les opérations seront reportées. Un suivi de 2 ans de la nidification est nécessaire pour vérifier l'efficacité. Des recommandations seront émises.

**Avis du CSRPN :** Avis favorable avec recommandations.

### Recommandations

Si au 18 février, des cigognes sont déjà installées pour préparer leur nidification, l'opération sur nid sera reportée entre le 1 septembre 2020 et le 15 février 2021.

Un suivi de 2 ans est nécessaire pour vérifier la réussite des opérations et le devenir des ces nids.

Bruno FAUVEL, expert-délégué,  
vice-président de la Commission Espèces Protégées du  
CSRPN Grand Est